Image not found or type unknown

travailler en extérieur l'hiver

Par **travailleur**, le **21/12/2010** à **23:53**

Bonjour,

J'aimerai savoir si mon patron peut m'obliger à travailler dehors l'hiver :
Je travaille dans la restauration rapide, et on nous demande de prendre les commandes à l'extérieur, la borne de commande étant en panne depuis des mois.
Et on nous demande d'aller dehors par tout temps et on ne fournit qu'un blouson. Par exemple : lorsqu'il pleut (il y a une avancée de toit, mais lorsqu'il pleut fort l'avancée ne nous protège pas de la pluie), et on ne fournit pas d'imperméable.

L'hiver n'est pas généralement pas très rude chez nous, mais parfois il arrive que les températures soient très basses, et à rester dehors 1 à 2 heures sans bouger on se gèle. Ni gant, ni bonnet, ni écharpe de fournit. Et si le mistral se lève même pas la peine de mettre un bonnet il s'envole tout simplement.

Ma question est donc : est ce que l'on peut m'obliger à travailler dehors lors d'un temps pareil ? Ou puis-je refuser de sortir ?

Merci par avance pour vos réponses

Par **P.M.**, le **22/12/2010** à **00:10**

Bonjour,
Je vous conseillerais de vous rapprocher du CHSCT s'il en existe un dans l'entreprise ou, à défaut, du Médecin du Travail...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés